

2004

REPUBLIQUE DU BURUNDI



CABINET DU PRESIDENT

DISCOURS DE SON EXCELLENCE MONSIEUR
DOMITIEN NDAYIZEYE, PRESIDENT DE LA
REPUBLIQUE DU BURUNDI, A L'OCCASION
DE LA 59ème SESSION ORDINAIRE DE
L'ASSEMBLEE GENERALE DE L'ONU.

Excellence Monsieur le Président de l'Assemblée Générale de
l'Organisation des Nations Unies,
Excellence Monsieur le Secrétaire Général de l'Organisation des
Nations Unies,
Excellences,
Distingués Délégués,
Mesdames, Messieurs,

Qu'il Me soit permis d'adresser, au nom de Ma délégation et en Mon
nom propre, Mes sincères félicitations à Votre Excellence Monsieur
Jean Ping pour Votre élection méritée à la prestigieuse présidence
de nos travaux. Soyez rassuré, Excellence Monsieur le Président, de
l'appui indéfectible de toute Ma délégation pour la réussite de Votre
noble mission.

J'aimerais également rendre hommage à Votre prédécesseur, Son
Excellence Monsieur Julian Robert Hunte pour la manière
remarquable avec laquelle Il a dirigé les travaux de la cinquante
huitième session.

Je voudrais aussi profiter de cette occasion pour féliciter une fois de
plus Son Excellence Monsieur Kofi ANNAN, Secrétaire Général de
notre Organisation pour le dévouement et le courage qui l'ont

toujours caractérisé dans l'accomplissement de Sa noble mission.

Je me dois de le remercier pour Son attachement sans cesse croissant et déterminant à la cause de la paix et de la sécurité dans le monde, et dans Mon pays le BURUNDI en particulier.

En effet, avec l'adoption de la résolution 1545 par le Conseil de Sécurité qui autorise le déploiement de l'ONUB, les Nations Unies ont apporté une contribution significative au processus de paix au BURUNDI qui, aujourd'hui, plus de deux mois après, tire vers la phase finale de son processus de paix.

Monsieur le Président,

Excellences, Mesdames et Messieurs,

La signature de l'Accord d'Arusha pour la Paix et la Réconciliation Nationale le 28 août 2000 a marqué un pas décisif dans le processus de paix de Mon pays tant déchiré par la crise la plus longue de son histoire depuis 1993, et qui a même failli hypothéquer l'existence de la nation. Cet Accord a inauguré une ère nouvelle caractérisée par une accalmie et un retour progressif à la paix, grâce à la conclusion d'accords de cessez-le-feu avec les mouvements politiques armés, plus particulièrement depuis la signature le 16 novembre 2003 d'un Accord Global de cessez-le-feu avec le principal mouvement rebelle,

le CNDD/FDD. Aujourd'hui, le calme est revenu sur la quasi-totalité du territoire national.

Nous avons traduit dans les faits notre ferme engagement dans la mise en oeuvre des termes de ces Accords. Des institutions totalement inclusives ont été progressivement mises en place, de sorte qu'aujourd'hui, nous nous préparons à entrer dans une ère post-transition marquée par des institutions élues, à la satisfaction du peuple burundais et de la Communauté Internationale.

Notre souci est de lancer un signal fort pour marquer notre détermination à rompre avec la logique de la violence en faveur de la restauration de la paix, la réconciliation, la démocratie et le développement de la nation burundaise.

La sauvegarde et le renforcement de la paix et de la sécurité sont réalisés à travers un processus d'intégration des forces combattantes des mouvements armés au sein des forces de défense et de sécurité, nécessaires pour la mise en place d'une armée et d'une police nationales et rassurantes pour tous. Ce processus est complété par le programme de désarmement, démobilisation, réintégration et réinsertion des combattants et militaires non retenus par le processus d'intégration.

Monsieur le Président, Excellences, Mesdames et Messieurs,

Le programme de désarmement, de démobilisation, de réintégration et de réinsertion socio-professionnelle est coordonné au plus haut niveau par les plus hautes autorités du pays associées aux ministres intéressés, aux représentants de la Banque Mondiale, de l'armée burundaise et des mouvements armés.

Aujourd'hui, ce programme entre dans sa première phase, à savoir, le rassemblement des combattants dans les zones convenues. Dans les tout prochains jours, les combattants seront transférés dans les sites identifiés pour le cantonnement, tandis que les militaires de l'armée gouvernementale vont intégrer les sites de casernement.

Un prélude à l'intégration des forces est visible avec la constitution de la Brigade Spéciale pour la Protection des Institutions déjà à pied d'oeuvre depuis le 1^{er} juillet 2004. De même, des unités militaires mixtes ont débuté leur formation dans un centre pilote, dans la perspective de la mise en place de la Force de Défense Nationale. Cette démarche vise à corriger les déséquilibres souvent observés et sources des conflits socio-politiques qui ont tant endeuillé Mon pays.

L'aménagement des sites d'intégration-démobilisation est terminé. Néanmoins, il se pose un manque criant de moyens matériels et financiers nécessaires pour prendre en charge l'accroissement de l'effectif des premières années avant la fin de la démobilisation progressive. Il ne faut pas perdre de vue que la démobilisation et le désarmement contribueront substantiellement à créer un environnement sécuritaire favorable à l'organisation imminente des élections libres, démocratiques, transparentes et honnêtes.

En effet, le projet de Constitution post-transition, base de l'organisation de ces élections et d'autres textes de lois les régissant a été longtemps discuté au sein de la classe politique burundaise autour du Président, puis de la Médiation et enfin autour des Chefs d'Etat de la Sous-Région. Certaines dispositions relatives au partage du pouvoir, n'ayant pas eu l'unanimité, ont été soutenues par 20 partis politiques sur 30 et entérinées par le 22^{ème} Sommet des Chefs d'Etat de la Sous Région sur le Burundi. Par la suite, elles ont été insérées dans le projet de Constitution qui vient d'être adopté à l'unanimité par le Congrès du Parlement qui a siégé au taux de 70% ce vendredi 17 septembre 2004. Il est ainsi prévu un référendum populaire sur ledit projet le 20 octobre 2004. Nous croyons donc que malgré l'opposition des quelques partis politiquement minoritaires, le

Burundi se dotera bientôt d'une Constitution post-transition et des autres textes de loi caractéristiques d'un pays démocratique.

Nous fondons en plus notre foi sur la Commission Electorale Nationale Indépendante (CENI) qui a été mise sur pied pour l'organisation technique des élections. Nous insistons sur le fait que celle-ci ne réussira qu'à condition de bénéficier du soutien de nos partenaires extérieurs, bilatéraux et multilatéraux. Nous remercions sincèrement les partenaires qui ont déjà manifesté l'intention de nous prêter main forte.

Les efforts consentis dans la recherche de la paix restent combattus par les actions du mouvement PALIPEHUTU-FNL qui jusqu'ici a refusé d'aller à la table des négociations. Suite à son implication dans les massacres des réfugiés Congolais à GATUMBA, le dernier Sommet des Chefs d'Etat de l'Initiative Régionale pour le Burundi réuni à Dar-Es-Salaam l'a qualifié d'organisation terroriste et a recommandé à l'Union Africaine et aux Nations Unies de prendre les mesures de rétorsion qui s'imposent dans de telles circonstances. Je voudrais ici interpeller les Nations Unies pour appuyer les décisions prises à ce Sommet et ainsi emboîter le pas à l'Union Africaine qui a déjà répondu favorablement à cet appel. Je profite de cette occasion pour exprimer mes vifs remerciements aux Chefs d'Etat de la Sous-

7
région ainsi qu'à la médiation pour le soutien qu'ils ne cessent d'apporter au processus de paix burundais.

Les perturbations sécuritaires comme d'aucuns le savent ne se limitent pas hélas à l'intérieur des frontières de Mon pays. La sécurité du Burundi implique celle de la République Démocratique du Congo, celle du Rwanda et de la Tanzanie.

Conscients de cette interdépendance, une Conférence Internationale sur la Région des Grands Lacs sur la paix, la sécurité, la démocratie, le développement économique et l'intégration régionale est prévue au mois de novembre à Dar-Es-Salaam. Nul doute que cette Conférence aura un impact positif sur les pays concernés. J'ai la ferme conviction qu'elle pourra impulser une nouvelle dynamique de paix dans la Sous-région toute entière afin d'enterrer la hache de guerre et se tourner résolument vers le développement intégral et intégré de nos peuples.

Monsieur le Président,

Les efforts déployés pour contenir et résoudre les divers conflits qui ne cessent de secouer notre continent africain sont très riches d'enseignements.

De prime abord, les pays africains et l'Union Africaine ont prouvé leur volonté politique et leur détermination de prendre en charge la gestion de leurs propres problèmes, malgré les difficultés chantes de moyens.

L'heure est donc à la plaidoirie du renforcement conséquent de l'appui international accordé à l'Union Africaine et d'une coopération beaucoup plus agissante entre l'Union Africaine et l'Organisation des Nations Unies en matière de prévention de conflits et de restauration de la paix.

Egalement, les différentes approches nous ont montré que la recherche de la paix doit se faire de manière inclusive, c'est à dire, sans volontairement laisser personne derrière. C'est une voie rationnelle et fructueuse.

Cette action à l'unisson, nous la souhaitons aussi à notre Organisation, plus particulièrement en cette période où le multilatéralisme semble se relever des dures épreuves récentes. Nous devons donc demeurer unis pour sauvegarder cet idéal cher que nous ont légué les pères fondateurs de l'Organisation des Nations Unies et qui a été réaffirmé avec enthousiasme dans la Déclaration du Millénaire.

Une action beaucoup plus concertée et partagée sous la houlette des Nations Unies s'avère donc fondamentale en cette période marquée par la complexité des défis auxquels nous sommes appelés à faire face, tels le nébuleux terrorisme international devenu plus que jamais une menace à la paix, à la stabilité et à la sûreté des frontières, le risque de prolifération des armes légères, la traite et le trafic clandestin des êtres humains dont les effets sont aussi cruels que dévastateurs sur les droits de l'homme et les droits de l'enfant en particulier. Dans ce cheminement, nul doute que la cohésion suppose une orientation de l'action mûrement réfléchie. A cet égard, nous saluons l'initiative éclairée du Secrétaire Général de l'Organisation des Nations Unies, de constituer un groupe de personnalités de haut niveau sur les menaces, les défis et le changement dont les conclusions nous serviront de phares pour humaniser les relations internationales et promouvoir un monde solidaire et un développement compatible avec l'environnement

Monsieur le Président,

La complexité des défis actuels justifie, plus que jamais, l'urgence de la réforme tant attendue de notre Organisation. Nous saluons le pas déjà franchi dans la redynamisation des méthodes de travail de

l'Assemblée Générale ainsi que les réformes déjà initiées au sein du Secrétariat Général en vue d'adapter les structures internes et la culture de notre Organisation aux attentes et défis nouveaux. Nous souhaitons que la même dynamique soit enclenchée pour que la réforme du Conseil de Sécurité des Nations devienne bientôt une réalité.

Monsieur le Président,

La réalisation des objectifs de développement du millénaire est un défi commun pour nous tous. Les experts nous indiquent que les efforts déjà engagés ne suffisent pas pour gagner le pari. Il nous revient donc de redresser le tir en mobilisant davantage les ressources nécessaires.

Notre responsabilité morale et historique envers les générations futures est particulièrement engagée dans la lutte contre le VIH/SIDA. Des familles entières sont décimées, des millions d'enfants rendus orphelins et des personnes âgées se retrouvent abandonnées à elles-mêmes, sans défense aucune.

C'est la structure familiale qui se désagrège et l'horreur qui s'installe. Il est de notre obligation commune d'unir nos forces pour enrayer

cette pandémie sans frontières qui menace la survie même de la race humaine. Nous n'avons pas droit à l'échec.

Dans le domaine économique, nous connaissons tous la situation insoutenable des peuples des pays les moins avancés pris dans le piège d'une pauvreté abjecte. A cet effet, Ma délégation exhorte la communauté internationale à conjuguer ses efforts dans la mise en oeuvre du programme d'action de Bruxelles. Dans cette optique, l'allégement de la dette, l'assouplissement des conditions d'accès à l'initiative des pays pauvres très endettés (PPTE), l'augmentation de l'aide publique au développement et l'ouverture des marchés internationaux méritent une attention bienveillante.

La communauté internationale ne saurait rester longtemps indécise sur la question des subventions agricoles dans les pays industrialisés qui faussent les règles du jeu de la libre concurrence tout en réduisant considérablement les opportunités au développement des pays pauvres. Nous encourageons l'Organisation Mondiale du Commerce à poursuivre le débat entamé sur cette question. Ensemble, animés d'une volonté politique réelle et d'un esprit de pragmatisme, nous avons aujourd'hui la chance et les moyens d'offrir à tous nos peuples les fruits de la mondialisation et du progrès technologique.

Il convient également de réfléchir sans tarder sur les mécanismes adéquats de stabilisation des prix des matières premières, principale source de revenus des pays en développement. Car, en effet, la chute vertigineuse des prix des matières premières menace la survie des millions de personnes, surtout dans le milieu rural, ainsi que la stabilité des Etats. Il n'est pas besoin de démontrer que la pauvreté est un terreau fertile pour l'éclosion d'idées destructrices.

L'Afrique dispose d'énormes ressources naturelles ; et pourtant, la misère, les maladies et les souffrances de tout genre y font des ravages plus qu'ailleurs. En élaborant le nouveau partenariat pour le développement de l'Afrique, le NEPAD, les Africains se sont engagés à promouvoir la bonne gouvernance politique et économique, condition sine qua none d'un développement durable. Les priorités sont déjà identifiées, secteur par secteur, et les structures sous-régionales se renforcent davantage. Cependant, le succès des efforts en cours dépendra, non seulement de la détermination des africains eux-mêmes, mais aussi du niveau de solidarité de la communauté internationale.

Monsieur le Président,

Le 20^{ème} siècle, comme le début du 21^{ème} siècle, ont été jalonnés par d'importants fora au cours desquels des engagements décisifs ont été pris par les hauts dirigeants du monde, dans divers domaines touchant la sécurité humaine au sens profond du terme. Ces engagements qui avaient suscité beaucoup d'espoirs dans le monde entier ne connaissent qu'une réalisation mitigée. Nous formulons le voeu que la réunion plénière de haut niveau prévue en 2005 puisse insuffler une nouvelle dynamique à la réalisation des engagements pris, pour le bonheur et la prospérité des générations présentes et futures.

JE VOUS REMERCIE.